

Communiqué de presse

Saint-Gall, le 25 août 2020

Helvetia enregistre une croissance dans le domaine non-vie et présente un bilan solide – les retombées du COVID-19 et les effets exceptionnels grèvent le résultat semestriel

En juin dernier, Helvetia a fait le point sur les effets du COVID-19. Les déclarations d'alors restent applicables. Malgré le COVID-19, le portefeuille non-vie se distingue par sa résistance ainsi que par une croissance et un ratio combiné sous-jacents très favorables. De plus, Helvetia enregistre un amortissement unique lié à la réorientation d'un projet visant le renouvellement de l'infrastructure système. Cet effet exceptionnel de près de CHF 40 millions avant impôts entraînera une perte semestrielle d'environ CHF 20 millions.

Comme communiqué début juin, les retombées du COVID-19 influencent le résultat des placements et le résultat dans les affaires non-vie d'Helvetia. L'ordre de grandeur alors communiqué reste applicable. Pour le résultat des placements, Helvetia s'attend à un impact négatif sur le résultat du groupe se chiffrant à quelques centaines de millions de francs avant impôts (nettes, après participation aux excédents dans les affaires vie). Étant donné qu'Helvetia classe une part significative du portefeuille d'actions comme «à des fins de négoce», les bénéfices et les pertes sont directement imputés au compte de résultats. Afin d'éviter d'autres pertes, Helvetia a adapté sa stratégie de couverture au moment des fortes pertes sur les marchés des actions, pour renforcer ses positions en futures et réduire sa part d'options. Outre la protection efficace contre d'autres baisses des marchés, cette stratégie de couverture a eu pour conséquence de limiter la participation possible d'Helvetia à la reprise qui s'est ensuivie.

Les affaires non-vie s'avèrent résistantes, malgré le COVID-19

Malgré les effets du COVID-19, les affaires non-vie se montrent robustes et présentent un ratio combiné nettement inférieur à 100% au premier semestre. Tous les pays ont opéré de manière rentable. Au total, comme annoncé, les conséquences de la pandémie entraîneront en termes d'affaires non-vie une charge de sinistres nette se chiffrant à plusieurs dizaines de millions de francs (avant impôts). Les versements d'indemnisations suite au COVID-19 enregistrés par Helvetia sont principalement liés aux couvertures d'interruption d'exploitation et à l'assurance voyage et assistance, notamment en Suisse. Les chiffres des pertes incluent l'arrangement à l'amiable proposé en mai par Helvetia pour les entreprises de restauration suisses qui possèdent une assurance épidémie excluant les pandémies. Cet arrangement à l'amiable a été très bien accueilli. Jusqu'à présent, plus de 95% des entreprises touchées l'ont accepté. Le succès de la mise en œuvre de l'arrangement à l'amiable sécurise les clients et Helvetia.

Un effet exceptionnel négatif unique pèse également sur le résultat semestriel

Le résultat semestriel est par ailleurs grevé par la réorientation d'un projet dans le domaine vie suisse, entraînant un amortissement unique d'environ CHF 40 millions avant impôts. Dans le cadre du projet de numérisation, Helvetia a revu fondamentalement l'orientation de son propre portefeuille de projets. Dans ce contexte, il a été décidé de mettre fin à un programme de développement pluriannuel de renouvellement complet des systèmes de back-end non-vie, et de se concentrer de manière encore plus systématique sur la numérisation dans les contacts clients et partenaires. Cette mesure devrait contribuer aux besoins d'interaction numérique dans l'activité d'assurance qui se sont fait de nouveau nettement plus ressentir ces derniers mois. En outre, la poursuite de la standardisation devrait permettre d'accroître davantage l'efficacité des processus dans le cœur de métier. Dans le contexte de cet effet exceptionnel et des retombées du COVID-19 sur le résultat des placements et les affaires non-vie, Helvetia enregistre trois effets majeurs et, sous cette forme, exceptionnels, qui entraîneront une perte semestrielle d'environ CHF 20 millions. Sans l'effet exceptionnel, Helvetia afficherait néanmoins un bénéfice au premier semestre, malgré les répercussions du COVID-19.

Croissance dans les affaires non-vie, malgré le COVID-19

Le volume d'affaires a évolué, malgré le COVID-19 et les restrictions connexes pour l'entreprise. Les affaires non-vie ont par exemple enregistré une nette croissance à laquelle ont notamment contribué, outre la Suisse, les segments Specialty Markets et Europe. Au sein des affaires collectives vie suisses, l'introduction d'un nouveau tarif mène, comme annoncé, à une baisse des primes escomptée de l'ordre d'un pourcentage à deux chiffres, raison pour laquelle le volume d'affaires de l'ensemble des affaires vie enregistrera un recul en comparaison annuelle. Il convient de souligner que la diversification d'Helvetia avec le segment Europe comme deuxième pilier et un rapport équilibré entre les affaires vie et non-vie a porté ses fruits tant au niveau du résultat que du développement du volume d'affaires.

La solvabilité et l'assise financière restent solides

La capitalisation d'Helvetia reste solide. Ainsi le taux SST se situait-il fin juin, selon les estimations, toujours dans la fourchette stratégique de 180 à 240%.

Helvetia publiera son résultat semestriel, consolidation du bilan de Caser comprise, ce 15 septembre 2020.

Remarques

- Pour les **professionnels des médias**, une téléconférence en allemand aura lieu aujourd'hui à 9h00 (HEC). Il sera possible d'y participer en composant les numéros suivants à partir de 8h45:
Suisse / Europe: +41 (0) 58 310 50 00
Grande-Bretagne: +44 (0) 207 107 06 13
États-Unis: +1 (1) 631 570 56 13
- Pour les **analystes**, une téléconférence en anglais se tiendra à 10h00 (HEC). Il sera possible d'y participer en composant les numéros suivants à partir de 9h45:
Suisse / Europe: +41 (0) 58 310 50 00
Grande-Bretagne: +44 (0) 207 107 06 13
États-Unis: +1 (1) 631 570 56 13
- Vous trouverez ce communiqué de presse également à l'adresse www.helvetia.ch/media.

Pour de plus amples informations, veuillez-vous adresser à:

Analystes

Susanne Tengler
Responsable Investor Relations

Téléphone: +41 58 280 57 79
investor.relations@helvetia.ch

Médias

Jonas Grossniklaus
Senior Manager Corporate Communications & PR

Téléphone: +41 58 280 50 33
media.relations@helvetia.ch

À propos du groupe Helvetia

Le groupe Helvetia est né de la fusion de différentes compagnies d'assurances suisses et étrangères acquises au fil de plus ses 160 ans d'existence et est devenu un groupe d'assurances international prospère. En Suisse, Helvetia compte parmi les principaux assureurs toutes branches. L'entreprise dispose d'une deuxième assise solide dans le domaine de marché Europe, en Allemagne, en Italie, en Autriche et en Espagne. Dans le domaine de marché Specialty Markets, il est présent en France et, à travers une sélection de pays, dans le monde entier. Enfin, le groupe Helvetia organise une partie de ses activités d'investissement et de financement par le biais de filiales et de sociétés de gestion de fonds au Luxembourg. Le groupe a son siège principal à Saint-Gall, en Suisse.

Actif dans les domaines de l'assurance vie et non-vie, le groupe Helvetia offre de plus des couvertures sur mesure dans les Specialty Lines et en réassurance. Son activité vise en priorité la clientèle privée ainsi que les petites, moyennes et grandes entreprises. La compagnie emploie quelque 11 500 collaborateurs et fournit des prestations de service à plus de 7 millions de clients. Avec un volume d'affaires de CHF 9,45 milliards, Helvetia a réalisé en 2019 un résultat IFRS après impôts de CHF 538,1 millions. Les actions nominatives d'Helvetia Holding s'échangent à la Bourse suisse SIX Swiss Exchange sous le code HELN.

Exclusion de responsabilité

Le présent document a été rédigé par le groupe Helvetia et ne peut être copié, modifié, offert, vendu ou remis de toute autre façon à des tiers sans son consentement. La version en langue allemande du document fait foi. Les versions du document dans d'autres langues sont fournies uniquement à des fins d'information. Tous les efforts raisonnables ont été entrepris afin de garantir que les informations exposées sont exactes et que les opinions émises sont justes et raisonnables. Les informations ou statistiques tirées d'une source externe ne doivent pas être interprétées comme ayant été adoptées ou avalisées par le groupe Helvetia. Ni le groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs et conseillers, ni aucune autre personne, ne peuvent être tenus responsables des pertes découlant de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, de l'utilisation de ces informations. Les faits et informations se trouvant dans le présent document sont aussi actuels que possible, et peuvent être modifiés ultérieurement. Ni le groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs, conseillers ou toute autre personne ne répondent de manière expresse ou tacite de l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document.

Le présent document peut contenir des projections ou d'autres déclarations prospectives en rapport avec le groupe Helvetia, qui par nature recèlent des incertitudes et des risques, tant généraux que particuliers; il est possible que des prédictions, prévisions, projections ou autres contenus implicites ou explicites dans les déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous mettons en garde contre le fait qu'un certain nombre de facteurs importants peuvent entraîner

des écarts considérables entre les résultats réels et les plans, objectifs, attentes, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives. Font partie de ces facteurs: (1) les changements des conditions économiques générales, en particulier sur les marchés sur lesquels nous opérons; (2) l'évolution des marchés financiers; (3) les fluctuations des taux d'intérêt; (4) les fluctuations des taux de change; (5) les modifications de lois et d'ordonnances, y compris les modifications de normes et pratiques comptables; (6) les risques associés à la mise en œuvre de nos stratégies commerciales; (7) la fréquence, l'importance et l'évolution générale des sinistres assurés; (8) l'évolution de la mortalité et de la morbidité; (9) les taux de renouvellement et d'annulation des polices ainsi que la (10) réalisation d'économies d'échelle et d'effets de synergie. Dans ce contexte, nous vous signalons que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Lors de l'évaluation de déclarations prospectives, vous devriez examiner avec soin les facteurs précités ainsi que d'autres incertitudes. Toutes nos déclarations prospectives sont basées sur les informations dont disposait le groupe Helvetia à la date de leur publication, et le groupe Helvetia ne s'engage aucunement à les mettre à jour, sauf disposition impérative du droit en vigueur.